

La République du Centre, 24 janvier 2019

BEAULIEU-SUR-LOIRE ■ L'élu s'en est allé, dans la nuit de lundi à mardi

Le maire, Patrick Desbois, est décédé

Triste nouvelle. Le maire de Beaulieu-sur-Loire, Patrick Desbois, est décédé dans la nuit de lundi à mardi, à l'âge de 71 ans.

Depuis 2014, il était premier magistrat de cette commune de 1.800 habitants, située aux confins du Cher et de la Nièvre, après en avoir été premier adjoint.

« Un élu passionné »

Atteint d'un cancer, l'élu avait récemment commencé un traitement par chimiothérapie. S'il était apparu amaigri, il n'avait rien laissé paraître, lors de ses vœux aux habitants, le 10 janvier dernier.

« Nous savions qu'il était malade, mais son décès est brutal, confie, émue, sa deuxième adjointe, Cé-



DISPARITION. Patrick Desbois, en avril 2015. PHOTO D'ARNOUES

line Deschamps. Ça nous fait un choc. Elus, personnel communal, habitants... Nous sommes tous attristés par sa disparition. »

Céline Deschamps se souvient d'un élu « passionné, agréable et humain, qui aimait profondément ce qu'il faisait ».

Le maire de Châtillon-sur-Loire, Emmanuel Bat-

qui a longtemps travaillé à ses côtés, se rappelle de « quelqu'un qui adorait son village et militait pour que les communes gardent leur autonomie au sein de la com-com'. C'était son cheval de bataille ».

Lui et ses collègues de la communauté de communes Berry Loire Puisaye sont « abasourdis », comme l'explique leur prési-

dent, Alain Bertrand : « C'était quelqu'un de bien, qui savait préserver les intérêts de sa commune. Même si nous n'étions pas toujours d'accord, le dialogue était positif. »

Un homme d'e une grande franchise »

Ce que confirme le sénateur socialiste Jean-Pierre Sauer : « Cet homme chaleureux défendait bec et ongles son village, quitte à pousser un coup de gueule lorsqu'il le fallait. Il était d'une grande franchise, ne blâmais pas avec la réalité. Pour lui, seul comptait le bien-être des habitants de Beaulieu. »

La date des obsèques de Patrick Desbois n'est pas encore connue.

Dans les semaines qui arrivent, un conseil municipal complet devra être reconstitué et un nouveau maire élu. ■

Anne-Laure Le Bon